



**Le 27 mars 2024**

### TABLE DES MATIÈRES

#### ITINÉRANCE

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M<sup>me</sup> Green

#### SOINS DE SANTÉ

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Fitch

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Fitch

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Fitch

#### BANQUE D'AIDE AU LOYER

M. Losier

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M. Losier

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M. Losier

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

L'hon. M<sup>me</sup> Green

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. LePage

L'hon. M. Crossman

M. LePage

L'hon. M. Austin

### BARRAGE DE MACTAQUAC

M. Legacy

L'hon. M. Holland

### FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

### USINES DE PÂTES ET PAPIERS

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. R. Savoie

[Traduction]

### ITINÉRANCE

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :  
Merci, Monsieur le président. Hier, les réponses du premier ministre ont malheureusement clairement montré qu'il est déconnecté des difficultés que connaissent les personnes du Nouveau-Brunswick en situation d'itinérance ou du travail accompli par les gens qui tentent de leur trouver un logement et de les appuyer. Le manque d'empathie qui ressort de ses observations, notamment selon lesquelles il serait préférable de protéger les gens d'eux-mêmes, est grandement préoccupant. Ce qui est encore pire, c'est sa solution : Enfermez-les.

Le tout illustre la tendance constante du premier ministre à ne pas écouter les gens sur le terrain ni les experts et chercheurs qui se fondent sur des données montrant que le traitement forcé ne fonctionne pas.

Il y a des solutions. Il y a l'établissement de partenariats avec le secteur communautaire afin que plus de logements adaptés soient construits, l'instauration d'un plafonnement des loyers et le financement de programmes en santé mentale, mais le premier ministre accepte uniquement que les choses soient faites à sa façon. Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance de vous engager à rencontrer les personnes en situation d'itinérance qui vivent dans votre voisinage et les dirigeants communautaires qui tentent de les appuyer?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Hier, j'ai regardé la période des questions. Je pense que la Chambre sait où je passe mes après-midis. Je reçois un traitement pour mon cancer. J'ai regardé la période des questions à la fin de la journée, après que mon traitement a été terminé. J'étais extrêmement préoccupée. La façon dont les parlementaires du côté de l'opposition parlaient des situations qui ont cours dans nos grandes villes et dont ils parlaient de notre interaction avec ces municipalités et les gens sur le terrain qui appuient notre population itinérante donnait lieu dans leurs déclarations à des inexactitudes. La manière dont ils parlaient de notre façon d'interagir avec les fournisseurs de services sur le terrain était inappropriée.

Monsieur le président, nous travaillons chaque jour avec nos fournisseurs de services. Nous travaillons chaque jour avec nos collectivités. Nous nous soucions des gens concernés. Nous nous soucions des personnes sans-abri, Monsieur le président. Dire que le gouvernement ne se soucie pas... Nous sommes là chaque jour sur le terrain et nous pouvons vous parler de toutes les personnes qui vivent dans l'itinérance, vous raconter leur histoire et...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissante à la ministre de son offre. J'espère qu'elle pourra faire le point sur le centre de services en matière de logements à Saint John et sur les efforts déployés par le gouvernement pour fournir aux gens un endroit où ils seront à l'abri du froid à St. Stephen.

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Monsieur le président, nous travaillons en étroite collaboration avec la ville de Saint John. Selon une déclaration faite hier, notre centre de services pour les personnes sans-abri n'ouvrirait pas avant le 1<sup>er</sup> avril. N'êtes-vous pas au courant que nous avons ouvert notre centre deux mois plus tôt que prévu? À la demande de la municipalité, nous avons ouvert le centre deux mois plus tôt, Monsieur le président.

Nous travaillons avec les gens. Nous soutenons les fournisseurs de services. Nous travaillons en étroite collaboration avec la municipalité. Nous travaillons à des plans en matière de logement. Depuis que nous avons eu des problèmes à Saint John, je parle à la mairesse trois ou quatre fois par jour. Il est extrêmement incorrect de laisser entendre que nous ne participons pas et que nous ne sommes pas sur le terrain.

À St. Stephen, nous travaillons en étroite collaboration avec notre fournisseur de services. En fait, notre premier ministre s'est rendu à St. Stephen et a rencontré les fournisseurs de services, les conseillers et le maire étant donné qu'il s'agit d'une situation tellement importante que nous devons régler, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je suis contente d'avoir l'occasion de souligner le travail de Neighbourhood Works à St. Stephen, Monsieur le président, parce que l'organisme a dû intervenir lorsque les efforts du gouvernement provincial n'ont pas permis de trouver un endroit et un refuge pour les gens après la déclaration de l'état d'urgence par la municipalité. Heureusement, il y a des organismes comme Neighbourhood Works qui ont répondu aux besoins lorsque les mesures prises par le gouvernement provincial n'ont pas permis d'obtenir des résultats, de trouver un endroit, ni de trouver du logement. La collectivité a multiplié ses efforts. La ministre nous dirait-elle quelles seront les prochaines mesures prises à St. Stephen, mesures que le gouvernement provincial aura appuyées?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : La façon dont les propos sont formulés, Monsieur le président, donne l'impression que les fournisseurs de services travaillent seuls. Cela ne saurait être plus loin de la vérité. Nous travaillons en étroite collaboration avec les fournisseurs de services dans chaque collectivité. Nous soutenons neuf équipes d'approche qui travaillent avec les personnes sans-abri dans différentes villes et

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

collectivités de la province. Nous avons des fournisseurs de services qui sont désignés dans nos grandes villes, et ils appuient ce travail. Neighbourhood Works est un organisme fantastique. Nous travaillons en étroite collaboration avec lui. Nous le finançons, Monsieur le président.

Les organismes ne sont pas laissés à eux-mêmes. Nous sommes là, nous les appuyons et nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités. Il est très important que nous entendions les besoins des collectivités, que nous travaillions avec elles et que, ensemble, nous trouvions des solutions aux problèmes avec lesquels elles sont aux prises. Nous ne leur disons pas comment les choses se passeront ; nous travaillons en étroite collaboration avec elles. En fait, la semaine prochaine, nous rencontrerons Neighbourhood Works, la collectivité...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

## SOINS DE SANTÉ

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je veux continuer à parler de St. Stephen pour un instant parce que nous venons d'apprendre que deux autres médecins de famille quitteront la ville en mai.

Il est urgent que le gouvernement remplisse sa promesse d'ouvrir une clinique collaborative dans la collectivité. Il s'agit d'une promesse faite en 2022. Nous attendons toujours que des mesures soient prises et que des progrès soient accomplis relativement au dossier. J'espère que le ministre peut nous faire un compte rendu. Quels progrès ont été réalisés en ce qui concerne la clinique communautaire collaborative qui a été promise aux gens de St. Stephen?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Je sais que St. Stephen est une magnifique région de la province. Les médecins là-bas ont accompli un excellent travail pour servir la collectivité. Nous continuons à travailler avec la collectivité. Un comité a été établi. Nous tâchons de recruter et de trouver des médecins qui iront y ouvrir une clinique collaborative. Nous avons prévu des investissements considérables au titre du budget qui a été déposé la semaine dernière afin de tenter de recruter des médecins pour des endroits où le recrutement se fait difficilement. Selon l'endroit, la somme de 50 000 \$ pourrait être accordée ou la somme de 100 000 \$ pourrait être accordée. Nous travaillons vraiment fort avec les RRS et avec l'équipe des ressources humaines en santé de notre ministère pour tenter de trouver une personne, des personnes ou un groupe qui irait travailler à St. Stephen. C'est la même chose pour Sussex, Sackville et tous les autres endroits. Il y a eu un nombre important d'améliorations dans diverses collectivités de la province. Je sais que, grâce au travail accompli avec les réseaux Vitalité et Horizon et aux fonds que nous y avons investis, je peux prévoir d'autres améliorations pendant l'année.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je veux m'assurer de bien comprendre les observations du ministre parce que je n'ai pas entendu de date ni d'engagement. Tant que les médecins ne seront pas recrutés, il sera, semble-t-il, impossible de savoir quand pourra ouvrir la clinique. Ai-je bien compris? Il semble que la situation pourrait être un peu différente à Sussex et à Sackville. Un engagement avait été pris, encore une fois, en 2022, pour que soit établie une clinique collaborative à Sussex. Nous voici maintenant en 2024. Pouvez-vous nous dire combien de temps encore les gens de St. Stephen devraient prévoir attendre avant de voir l'équipe mise en place? À quel moment les gens de Sussex peuvent-ils s'attendre à voir l'ouverture d'une clinique?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je ne veux pas dire que la chef de l'opposition est naïve par rapport à la façon dont les gens sont recrutés au Nouveau-Brunswick. Il demeure que les médecins sont des propriétaires d'entreprises indépendantes qui soit s'établissent par eux-mêmes, soit... Nous cherchons à leur offrir l'occasion d'établir une clinique collaborative. Ils ne sont pas des employés du gouvernement. Les médecins sont des gens indépendants qui prennent leurs propres décisions.

L'autre jour, un certain nombre de médecins ont obtenu une place pour faire leur résidence ici. Encore une fois, cela renvoie au travail que nous faisons avec le collègue et à certaines des initiatives que nous avons présentées. Pour ce qui est d'une date précise, encore une fois, soulignons que le tout dépend du moment où quelqu'un décide : Oui, c'est à St. Stephen que j'irai pratiquer. Nous travaillons extrêmement fort non seulement pour remplacer des médecins à cet endroit, mais aussi pour remplacer des médecins dans l'ensemble de la province. Nous aimerions travailler et faire en sorte que toutes les personnes...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Les commentaires du ministre de la Santé sont un peu différents de ceux faits hier par le premier ministre. En effet, hier, le premier ministre a parlé d'un besoin d'offrir les services de santé différemment. Il a dit que le système avait besoin de transformation, alors que le ministre de la Santé parle encore de l'ancien système et des médecins comme étant des entrepreneurs. De notre côté, nous parlons de travail collaboratif en clinique, tous ensemble ; c'est un travail d'équipe où le gouvernement joue un rôle dans la création de cette infrastructure. Toutefois, vous avez seulement parlé de médecins de famille indépendants, soit l'ancien système.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Pouvez-vous me confirmer que les cliniques que nous voulons voir en place et que vous avez promises dans le comté de Charlotte, à Dalhousie, à Sussex et à Fredericton seront de nouveaux modèles de cliniques en équipe, qu'elles seront collaboratives et axées sur l'avenir? Ce sont des choses que veulent les professionnels de la santé, les patients et les parlementaires, soit un vrai système de santé de l'avenir, ou bien, êtes-vous encore...

[Traduction]

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, encore une fois, la chef de l'opposition doit avoir manqué mon discours sur le budget, car j'ai parlé des cliniques collaboratives. Je serais ravi de répéter ces 40 minutes de renseignements factuels et de perspicacité. La députée d'en face aime prétendre que des gens ont dit des choses qu'ils n'ont pas dites. C'est vraiment un mauvais service à rendre aux parlementaires de la province.

Monsieur le président, en ce qui concerne certains des médecins à St. George, il y a de nouveaux médecins à St. Stephen et à St. George. Ils acceptent des patients.

Lorsqu'on se penche sur certaines des innovations qui ont été développées ici au Nouveau-Brunswick, on peut constater que, en ce qui concerne le nombre de personnes qui attendent d'être prises en charge par un médecin, nous avons élaboré Lien Santé NB, où des cliniques disposent de dossiers médicaux électroniques. Même s'il s'agit d'une solution temporaire, les gens peuvent obtenir des soins de santé primaires par l'intermédiaire de ces cliniques...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

## BANQUE D'AIDE AU LOYER

**M. Losier** (Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Je vais commencer par poser une question que j'ai posée vendredi dernier, une question simple. La somme de 3 millions de dollars a été mise de côté au titre du budget pour la banque d'aide au loyer. Jusqu'à 2 750 \$ est mis de côté pour une subvention maximale. Jusqu'à 750 ménages pourraient être admissibles à la subvention. Un calcul simple effectué avec une calculatrice ordinaire, pas une calculatrice comme celle qu'utilise le ministre des Finances, donne un total de 2 062 500 \$. Il y a une différence de 900 000 \$. La ministre expliquerait-elle à quoi sera affecté cet argent?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. Je peux répéter ma réponse de la semaine dernière. Comme je l'ai dit, la subvention maximale que l'on peut obtenir au titre de la banque d'aide au loyer est de 2 500 \$. La subvention

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

moyenne qui a été distribuée jusqu'à maintenant est d'environ 1 686 \$. Selon l'estimation originale, si on divise les 3 millions de dollars par 2 750 \$, on obtient 750 ménages.

Toutefois, Monsieur le président, nous savons que ce n'est pas chaque ménage qui obtient 2 750 \$. Nous travaillons avec chaque personne qui appelle et demande de l'aide par l'intermédiaire de la banque d'aide au loyer pour payer ses arriérés de loyer et ses arriérés de factures de services publics. Les sommes sont directement versées aux propriétaires ou aux fournisseurs de services publics. Nous utilisons les 3 millions de dollars de la façon la plus optimale possible afin d'aider le plus de personnes du Nouveau-Brunswick possible.

[Original]

**M. Losier** (Dieppe, L) : Je ne sais même pas quoi dire. C'est moins pénible d'aller chez le dentiste et de se faire arracher une dent que d'entendre les réponses que je reçois, honnêtement. C'est intéressant. En tous les cas, je vais transmettre cette question par écrit, en passant, parce que je voudrais obtenir une vraie réponse.

Il y a un manque de communication ou de l'incompétence totale au sein de ce gouvernement. Je vais vous dire pourquoi je dis cela ; c'est simple. Vendredi dernier, après le dépôt du budget, le mardi, la ministre a dit qu'elle allait demander au Cabinet de lui donner plus d'argent pour construire des maisons. Que se passe-t-il? Les membres du Cabinet ne se parlent-ils pas?

Trois jours après le dépôt du budget, la ministre veut aller chercher plus d'argent, alors qu'elle n'en dépense pas à l'heure actuelle. Depuis 2022, la somme de 108 millions a été déposée, alors qu'il n'y a pas eu de construction ou très peu de construction, et la ministre demande maintenant plus d'argent. La ministre peut-elle nous dire combien de maisons seront bâties cette année et à quel rythme?

[Traduction]

**L'hon. Mme Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. Oui, nous avons déposé le budget. Espérons qu'il sera adopté très bientôt et que nous pourrons procéder à l'étude des prévisions budgétaires afin que je puisse répondre à des questions détaillées sur tous les sujets, ce qui comprend la banque d'aide au loyer — sur tous les sujets.

La somme de 100 millions de dollars a été mise de côté pour des logements publics, Monsieur le président. Nous avons remis sur pied la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et avons commencé à désigner des terrains et à définir des méthodes de construction. Nous avons recours à la construction traditionnelle. Nous travaillons aussi



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

avec l'industrie modulaire. Nous collaborons avec nos municipalités et d'autres ministères afin de trouver des terrains sur lesquels seront construites des maisons.

L'objectif est d'avoir 380 nouveaux logements publics. Bon, une question a été posée parce que nous n'avons pas dépensé la somme prévue cette année. Nous avons remis le tout. Toutefois, j'ai aussi dit que la construction de 183 logements était prévue cette année. Il y a des possibilités concernant d'autres terrains qui nous sont présentées chaque jour, et certaines sont de très bonnes possibilités.

[Original]

**M. Losier** (Dieppe, L) : En octobre 2022, la somme de 108 millions a été mise de côté, mais aucun projet de construction ou très peu de projets de construction n'ont été effectués. Je vais vous poser une question très simple. Vous parlez des logements modulaires. À l'heure actuelle, combien de contrats y a-t-il dans la province pour bâtir des logements modulaires?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. Il y a sept fournisseurs de logements modulaires dans la province, nous travaillons individuellement avec chacun d'entre eux afin de déterminer ce qu'ils peuvent nous fournir en matière de logement pour nos logements publics, et nous envisageons d'autres possibilités de travailler avec d'autres promoteurs. Nous disposons de trois contrats. Je sais pertinemment que l'un d'entre eux est signé. Si les deux autres ne sont pas signés, ils le seront cette semaine, et nous travaillerons cette année avec trois des fabricants de logements modulaires sur certains des logements. Nous entretenons aussi des liens avec les quatre autres fournisseurs au cas où se présenterait une possibilité de projet qui correspond à ce qu'ils peuvent construire.

Monsieur le président, le logement est une priorité pour le gouvernement actuel. Tout le monde y travaille. Lorsque nous avons commencé à mettre l'accent sur le logement modulaire, nous avons obtenu le concours du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Nous avons obtenu le concours de la SDR, et tous les autres ministères travaillent avec nous pour que nous puissions accorder la priorité à la construction de maisons ici au Nouveau-Brunswick. Je suis enthousiasmée par les 183 logements prévus cette année, Monsieur le président.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, selon les recommandations 19 et 26 du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2022-2027,

## Questions orales

le ministère de l'Environnement devait collaborer avec les commissions de services régionaux (CSR), les gouvernements locaux et les districts ruraux afin de s'assurer que, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 — dans quelques jours seulement —, les progrès réalisés quant à l'élaboration et à la mise en oeuvre des plans de réduction des GES et d'adaptation aux changements climatiques font l'objet d'un rapport annuel. Nous sommes conscients que, en raison de la réforme de la gouvernance locale, beaucoup de nouvelles responsabilités et de nouvelles tâches ont été imposées aux commissions de services régionaux et aux municipalités. Nous savons aussi que la réforme financière des municipalités se fait attendre depuis longtemps. Le ministre de l'Environnement donnerait-il des précisions sur la collaboration avec les CSR et les municipalités en vue de la production de plans de réduction des GES et de plans d'adaptation aux changements climatiques? En passant, le ministre nous dirait-il combien il a investi par CSR?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je prends note de la question et je travaillerai avec l'autre partie de mon ministère, c'est-à-dire avec le ministre des Gouvernements locaux. Assurément, il est question des fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques, et nous nous rencontrerons demain à ce sujet. Les renseignements sur les endroits auxquels les fonds seront affectés et les sommes accordées devraient être rendus publics prochainement. Quant aux questions que vous posez, je devrai collaborer avec l'autre moitié de notre ministère avant de répondre à votre question. Merci.

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Eh bien, un autre ministre peut peut-être être responsable des plans d'action.

Je poserai mes questions à un autre ministère. Le même Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2022-2027 présente 30 recommandations principales adressées à différents ministères. D'ici à 2024, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique devait « évaluer les options pour optimiser l'aide financière disponible en cas de catastrophe afin que les propriétaires du Nouveau-Brunswick aient un accès accru aux fonds nécessaires pour mettre en oeuvre des mesures proactives qui réduisent les répercussions des conditions climatiques futures et des événements météorologiques extrêmes ». En passant, il s'agit de la recommandation 28.

[Original]

Le ministre de la Justice ou le ministre de la Sécurité publique peuvent-ils donner des précisions sur les options évaluées, sur les résultats de l'évaluation, sur les manières dont les propriétés auront un meilleur accès aux fonds pour atténuer les conditions climatiques et sur la date à laquelle cela pourra être fait? Merci.

[Traduction]

**L'hon. M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, PC) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, nous avons accompli le travail. Je ne sais pas où était le député d'en face lorsque nous avons adopté une mesure législative sur l'aide financière en cas de catastrophe. Il s'était peut-être assoupi pendant un moment. Toutefois, nous avons bel et bien augmenté la somme que peuvent obtenir les gens qui sont victimes d'une inondation et d'autres catastrophes naturelles, et elle est passée de 160 000 \$ à 200 000 \$. Au titre de la mesure, nous avons aussi fait en sorte que des fonds ne puissent être dégagés à maintes reprises pour un même bien. Nous avons instauré un plafond sur la somme que chaque NID pourrait obtenir.

Par ailleurs, au chapitre de l'atténuation, je recommanderais que les parlementaires du côté de l'opposition parlent à leurs cousins du gouvernement Trudeau à Ottawa pour que des fonds destinés à l'atténuation soient prévus et que, lorsque des endroits comme Sussex sont inondés, des fonds destinés à l'atténuation puissent être affectés à des travaux de construction et à des mesures d'atténuation des inondations futures dans de telles circonstances. Toutefois, nous avons apporté les changements ; je ne sais donc pas ce que cherche le député d'en face.

### BARRAGE DE MACTAQUAC

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. C'est le printemps. La neige fond, le soleil brille pour certains, les oiseaux gazouillent, et les amoureux vont se promener. Encore une fois, nous ne savons pas quelle sera la participation de la CESP dans le projet portant sur la durée de vie utile de la centrale de Mactaquac. Comment examinera-t-elle les finances?

Lors d'une réunion du Comité des comptes publics, j'ai posé la question aux représentants d'Énergie NB, qui, de façon à indiquer qu'ils ne voulaient absolument pas s'en mêler, ont répondu : Téléphonnez au ministère, et posez la question au ministre. Je pose donc encore une fois la question au ministre. Quelle sera la participation de la CESP quant à l'examen des aspects financiers du projet de la centrale de Mactaquac, qui est de l'ordre de 3 milliards de dollars environ? C'est plutôt énorme, et il serait bien d'avoir de tels renseignements.

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je dirai au député d'en face que, moi aussi, je partage l'optimisme lié au printemps alors que nous entamons cette période à l'Assemblée législative. Puisque j'amorce la dernière partie de ma carrière ici à l'Assemblée législative, je veux fournir au député d'en face des réponses sur la teneur de l'enjeu. Le projet de la centrale de Mactaquac est important. C'est la source d'énergie qui appuie la production d'électricité ici au Nouveau-Brunswick. Il ne s'agit pas d'un sujet que nous prenons à la légère. Nous en examinons tous les aspects.

## Questions orales

Énergie NB prépare un certain nombre de présentations qu'elle nous fera. Je n'ai pas de date précise encerclée sur le calendrier quant au moment où Énergie NB nous fera les présentations, mais je vais vous dire ceci : Je préfère nettement qu'Énergie NB mesure deux fois, coupe une fois et organise quelque chose qui est utile. La CESP examinera l'aspect financier du projet. Nous le disons depuis le début. La CESP surveillera...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

### FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, les personnes du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas de médecin ni d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien sont vraiment à bout de patience. La mesure provisoire que le gouvernement a mise en place, à savoir Lien Santé NB, service dont la prestation a été confiée par le gouvernement à Medavie, comporte maintenant des listes d'attente aux fins de l'inscription sur la liste d'attente pour la consultation d'un fournisseur de soins de santé à l'une de ses cliniques privées. Cela ne fonctionne pas. Le remplacement des médecins qui exercent de façon individuelle par des équipes de soins qui travaillent en collaboration est considéré comme la solution depuis le temps où le premier ministre Bernard Lord siégeait dans cette Chambre ; pourquoi ne déploie-t-on donc pas de grands efforts à cet égard?

Il faut un budget suffisamment important pour payer les membres de l'équipe qui travaillent avec les médecins, qu'ils fassent partie d'un cabinet de médecine familiale ou qu'ils travaillent à un centre de santé communautaire. Le ministre de la Santé dirait-il à la Chambre quel était le montant de la demande de crédits budgétaires faite par le réseau Horizon en vue de l'établissement, pendant la prochaine année, d'équipes de soins qui travailleront en collaboration dans des cabinets de médecine familiale et des centres de santé communautaires?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis surpris que le député du Parti vert critique Lien Santé NB. Il s'agit d'un exemple de réussite propre au Nouveau-Brunswick qui a en fait permis de réduire le nombre de personnes sur la liste d'attente pour la prise en charge par un médecin, qui est passé de... Eh bien, les chiffres changent constamment, mais en ce moment, un peu plus de 54 000 personnes sont inscrites et ont accès à des soins. Par ailleurs, 30 000 autres personnes sont inscrites et attendent simplement que les cliniques ouvrent leurs portes. Nous avons une clinique sur le côté Nord qui est sur le point d'ouvrir et de s'agrandir. Nous avons une clinique sur le chemin Mapleton à Moncton.

Monsieur le président, voilà l'accès aux soins. Il s'agit d'un accès à des soins de santé primaires visant la mise en lumière d'une solution aux problèmes qui se posent aussi ailleurs au Canada. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin. Nos amis en Nouvelle-Écosse ont une liste d'attente de plus de 200 000 personnes qui n'ont pas de médecin de famille. Un

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

investissement significatif est prévu au titre du budget présenté. J'ai hâte de passer à l'étude des prévisions budgétaires où...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, j'invite le ministre de la Santé à se joindre à moi dans mon bureau de circonscription pour rencontrer des personnes de ma circonscription qui sont sur la liste d'attente pour la consultation d'un fournisseur de soins de santé primaires par l'intermédiaire de cet exemple de réussite qu'est Lien Santé NB.

Monsieur le président, lorsque l'ancien procureur général du gouvernement du premier ministre David Alward... Permettez-moi de recommencer. Lorsque le procureur général était ministre de la Santé au sein du gouvernement de l'ancien premier ministre David Alward, il était à l'époque un ardent défenseur des équipes de soins travaillant en collaboration. Personne n'a formulé d'argument contre celles-ci ; pourtant, les gens du Nouveau-Brunswick restent largement dépendants des cabinets individuels de médecine familiale s'ils ont la chance d'avoir un médecin ou une infirmière praticienne ou un infirmier praticien. Le réseau Vitalité prévoit convertir tous les cabinets individuels de médecine familiale dans ses régions pour que tous les soins familiaux soient fournis par des équipes qui travaillent en collaboration. Le ministre indiquerait-il à la Chambre le montant des crédits budgétaires demandés par Vitalité pour la transformation et ce qui est en fait prévu aux fins de la transition, dans les régions de Vitalité, vers les soins familiaux fournis par voie de collaboration?

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le député.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Oui, Vitalité est l'un de nos partenaires qui assurent la transition d'un certain nombre de cabinets de médecin vers des cabinets où la prestation de soins se fait en collaboration. Nous consacrons 20 millions de dollars au réseau Vitalité en ce moment, au titre du budget, afin que soient agrandis les cabinets de médecine familiale et qu'ils soient transformés en cabinets où la prestation de soins se fait en collaboration.

Monsieur le président, un certain nombre de suggestions ont été faites dans le cas de Vitalité concernant les économies qui seraient réalisées lorsque les médecins concernés prendraient plus de patients. Nous voulons voir de tels résultats. Nous voulons voir comment le tout se déploiera. Nous savons que les réseaux Horizon et Vitalité et la Société médicale du Nouveau-Brunswick disposent de plans énergétiques pour transférer les médecins dans des équipes de soins fournis par voie de collaboration. Le gouvernement est à l'origine de l'investissement. Le gouvernement fait d'importants investissements dans le domaine médical.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Encore une fois, Lien Santé NB, une mesure temporaire, est un moyen de permettre aux gens d'obtenir en ce moment des soins de santé primaires...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, selon un rapport marquant issu d'un forum d'associations médicales, de membres du personnel de la santé, d'ONG du domaine de la santé et de syndicats, lequel forum a été organisé par le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et la Société médicale du Nouveau-Brunswick, un investissement de 70 millions de dollars serait nécessaire au titre du budget pour passer des cabinets individuels de médecine familiale aux équipes assurant la prestation de soins en collaboration, que les équipes travaillent dans des cabinets de médecine familiale ou dans des centres de santé communautaires. Le Réseau de santé Vitalité a indiqué qu'il faudrait 56 millions de dollars pour transformer les cabinets individuels de médecine familiale dans ses régions pour que les soins familiaux soient fournis par des équipes qui travaillent en collaboration.

Comme le ministre l'a souligné, le budget ne prévoit que 20 millions de dollars à cette fin pour l'ensemble de la province, pour les réseaux Horizon et Vitalité. Monsieur le président, je veux que le ministre de la Santé explique à la Chambre pourquoi il n'a pas réussi à se montrer convaincant auprès du premier ministre.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la logique du Parti vert fait simplement complètement défaut aujourd'hui. Le député dit qu'il n'y a que 20 millions qui sont prévus, mais la somme de 20 millions est un investissement important pour transférer des médecins dans des équipes travaillant en collaboration. Nous avons hâte de voir de tels résultats. J'ai visité la clinique à Dieppe, qui est un exemple de la façon dont fonctionnent les équipes et compte un certain nombre de membres du personnel infirmier immatriculé et un certain nombre de membres du personnel administratif, lesquels, encore une fois, font partie des RRS. Puisque les membres du personnel infirmier immatriculé ou les membres du personnel infirmier praticien exercent l'éventail complet de leurs fonctions, les médecins disposent de plus de temps pour voir des patients. La clinique en question sera agrandie, et on prévoit pouvoir y prendre 15 000 patients dans un avenir rapproché, Monsieur le président. Voilà le modèle. Pourtant, les parlementaires d'en face minimisent l'importance de l'investissement consacré aux soins de santé...

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

## USINES DE PÂTES ET PAPIERS

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, j'aimerais aborder un sujet qui a été abordé à la Chambre à maintes occasions au cours des trois ou quatre dernières années.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

L'usine désaffectée de Bathurst est un sujet dont me parlent les gens chaque jour et chaque fois que je suis dans ma circonscription.

[Traduction]

Il s'agit de l'emplacement de l'usine de Bathurst. Je sais que vous avez tous vos calendriers accrochés au mur. Je suis certaine qu'ils sont suspendus bien en vue quelque part dans vos bureaux, et ce, grâce à mon collègue de Bathurst-Ouest—Beresford qui, depuis son élection, déploie de grands efforts pour mettre en lumière l'importance du dossier pour les gens de Bathurst.

J'étais heureuse de constater que le premier ministre s'était rendu à Bathurst pour voir de ses propres yeux l'emplacement laid, dangereux et déprimant. Des personnes l'appellent la zone de guerre. Mes enfants appellent l'endroit devant lequel nous passons en voiture à notre arrivée à Bathurst et à notre départ, le lieu de l'apocalypse.

[Original]

Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui étaient vraiment excités par cette visite.

[Traduction]

Pour le compte rendu, le premier ministre peut-il confirmer, pour les gens de Bathurst, qu'il nettoiera l'emplacement de l'usine?

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la députée.

[Original]

**L'hon. R. Savoie** (Baie-de-Miramichi—Neguac, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Monsieur le président, je remercie la chef de l'opposition pour sa question. Je peux vous affirmer que nous sommes très au courant de la situation de l'usine désaffectée de Bathurst.

À la Société de développement régional, nous avons aussi aidé la ville de Bathurst pour qu'elle puisse embaucher une firme d'experts-conseils, soit Roy Consultants, pour faire une évaluation et des recommandations à la ville pour ce qui est de ce site.

Je peux aussi vous confirmer que nous sommes toujours en discussion et que nous collaborons avec la ville de Bathurst...